

ACCOMPAGNER

des personnes en situation de handicap mental
dans leur parcours professionnel

LES PRESCRIPTEURS

- Cap Emploi
- Pôle Emploi
- Missions Locales
- Employeurs publics ayant signé une convention avec le FIPHP
- Employeurs privés
- Délégations régionales de l'AGEFIPH et les délégués territoriaux au handicap du FIPHP

COMMENT SOLLICITER UNE PRESTATION

Transmettre la fiche de prescription au prestataire :



16 rue de la Chapelle
89470 MONETEAU
06 81 06 27 80
danjou.anne@ladapt.net

Mandataire du Groupement Régional :



1 rue des Peupliers - 21800 QUETIGNY
03 80 10 07 07
pole-insertion@mfbsam.fr



PRESTATIONS D'APPUI SPÉCIFIQUES Handicap Mental

ACCOMPAGNER

des personnes en situation de handicap mental
dans leur parcours professionnel



LE PUBLIC

- Personne bénéficiaire d'une RQTH ou ayant déposé un dossier auprès de la MDPH ou ayant l'intention de le faire (attestation sur l'honneur)
- Personne bénéficiaire d'une orientation en milieu ordinaire de travail
- Demandeurs d'emploi, salariés (dont les alternants, agents de la fonction publique, travailleurs non salariés, stagiaires de la formation professionnelle)

LE HANDICAP MENTAL

Il apparaît au cours du développement de l'enfant.

Il résulte de la déficience intellectuelle, qui présente généralement un caractère irréversible mais non cyclothymique, dont les conséquences, variables d'une personne à une autre, peuvent évoluer favorablement par la mise en œuvre d'un accompagnement adapté.

LES MISSIONS

- Apporter un appui expert, des conseils ou des techniques/modes de compensation, pour répondre à des besoins en lien avec les conséquences du handicap de la personne, dans des situations identifiées par les prescripteurs/référent de parcours.
- Sensibiliser, informer les partenaires et entreprises sur les particularités du handicap mental.
- Sécuriser les parcours des personnes travailleurs handicapés vers ou dans l'emploi/la formation.

LES MOYENS

Nous disposons d'une équipe pluridisciplinaire, comprenant des formatrices, chargées d'orientation et d'insertion, une psychologue et un médecin (en cas de besoin) au service des PAS mentales. Nous intervenons sur l'ensemble du nord du département de l'Yonne (bassin sénonais, auxerrois ...)

Les prestations et modules sont indépendants les uns des autres et mobilisables en fonction des besoins

Pré-diagnostic	
Aide concrète au prescripteur pour déterminer le handicap prédominant de la personne et confirmer ou non une orientation P.A.S. Handicap Mental. Si nécessaire, identifier et proposer un autre dispositif plus adapté, éviter les ruptures et garantir la fluidité du parcours.	3 h
Bilan Complémentaire de la situation de la personne (Hors Projet Professionnel)	
Apporter un premier éclairage sur la personne bénéficiaire et sa situation, permettant au référent de parcours d'ajuster son accompagnement (fonctionnement de la personne).	10 h 2 mois
Appui Expert sur le Projet Professionnel (3 modules)	
Diagnostic approfondi : Evaluer la situation globale (environnement social) : aptitudes et personnalité ; repérage des éléments clés	40 h VERS l'emploi
Identification et développement des modes de compensation: Identifier, avec la personne, les modalités de compensation : conditions de travail ; répercussions des difficultés ; moyens de compensation	50 h DANS l'emploi
Appui à l'élaboration / validation du projet professionnel : Analyser les potentialités et évaluer la faisabilité de son projet : inventaire de potentialités et compétences ; élaboration du projet professionnel ; cohérence et validation du projet	9 mois renouvelable une fois
Appui Expert à la Réalisation du Projet Professionnel (3 modules)	
Appui à l'accompagnement VERS l'emploi/la formation : Positionner la personne dans une dynamique d'autonomisation : TRE, présentation, attitudes, codes sociaux	40 h 12 mois
Appui à l'intégration DANS l'emploi/la formation : Soutenir la personne en facilitant son intégration : levers les freins matériels ; rendre l'environnement de travail accessible	Renouvelable une fois
Veille : Vérifier l'efficacité et ajuster les moyens, médiation	
Appui Expert pour prévenir et/ou résoudre les situations de rupture (3 modules)	
Appui à l'employeur ou à l'organisme de formation : Permettre de mieux appréhender la situation : analyse et repérage des éléments critiques	30 h 18 mois
Appui à l'accompagnement de la personne : Soutenir la personne dans le processus de maintien dans l'entreprise ou en formation et élaboration d'un projet dévolution, de reclassement ou de réorientation	Renouvelable une fois
Veille : Vérifier l'efficacité et ajuster les moyens, médiation	

